



Thème

FAUGUERNON ... Quelques mots d'Histoire

### Le saviez-vous ?

Nous, nous nous en doutions un peu ...  
Que décidaient nos Conseillers généraux en 1873 ?

En ce temps-là et plus précisément le 20 août à 4h du soir « ... Vu une réclamation formée par M. Corbière, vétérinaire à Lisieux, afin d'obtenir le paiement de cinq vacations faites en janvier et février 1872, dans les communes de Saint-Jean de Livet et Fauquernon, pour extinction de deux foyers de typhus, Vu le rapport du Préfet, ... Considérant que ces visites étaient nécessaires, puisqu'elles ont eu pour résultat l'abattage de cinquante-deux animaux chez un cultivateur, mesure qui a arrêté la progression du typhus ... Arrête : Une somme de 50 Fr. sera allouée à M. Corbière pour ses vacations, ... le crédit qui devra pourvoir à cette dépense sera déterminé à la fin de cette présente session. »

Les élus, de tous temps, ont délibéré, comme nos conseillers généraux en 1873. Il faut bien prendre des décisions, ici plus d'un an après une action de prévention sanitaire et pour une somme modique, de 50 francs. Le même jour, les conseillers généraux délibéraient pour répartir un crédit de quelques 120 millions de francs, pour dommages de guerre.

Cet extrait de délibération nous enseigne donc que Fauquernon connaissait le typhus en 1872. En même temps, le Conseil général, comme encore aujourd'hui, exerçait une mission sanitaire de première importance. Et comme dans chaque collectivité, il arrive de délibérer à la même heure de grandes dépenses et d'une petite dépense qui participe à la sécurité publique, ... en déterminant parfois le financement après que la décision soit prise !